

Message du **MAIRE**

Août 2026

Chères citoyennes, chers citoyens,

Depuis notre entrée en fonction, une question revient souvent lors de nos échanges avec vous: « Que fait le conseil municipal et où en sommes-nous? »

Cette première communication vise à y répondre et à vous informer, en toute transparence, de la démarche entreprise depuis le début de notre mandat.

En novembre 2025, vous avez été plus de 70 % à participer aux élections municipales afin de choisir un nouveau conseil municipal. Cette importante participation témoigne de votre attachement envers Saint-Roch-de-Mékinac et de votre volonté de contribuer à son avenir.

C'est ce même attachement pour notre municipalité qui nous a motivé à consacrer temps et énergie à son service. Nous sommes animés d'une grande motivation à faire de Saint-Roch un endroit où chacun est fier d'y vivre.

Bien plus qu'un territoire à administrer, Saint-Roch-de-Mékinac représente un milieu de vie dans lequel nous sommes tous profondément ancrés.

UNE DÉMARCHE DE REDRESSEMENT

À notre arrivée en poste, la Municipalité se trouvait sous administration provisoire par la Commission municipale du Québec. Certains dossiers administratifs, financiers et organisationnels nécessitaient une attention particulière et des procédures judiciaires étaient en cours.

Avant de développer de nouveaux projets, il est essentiel de s'assurer que notre organisation dispose de fondations solides.



DES ACTIONS CONCRÈTES

Depuis le début de notre mandat, plusieurs actions ont été prises.

ADMINISTRATION

En novembre dernier, la présence de Mme Sharon Clavet à titre de directrice générale par intérim a permis aux nouveaux membres du conseil de s'appuyer sur sa solide expertise afin de bien entamer leur mandat. Par la suite, l'embauche de M. Jacques Taillefer à titre de directeur général par intérim a permis de maintenir une administration municipale forte, d'assurer un meilleur suivi des dossiers et de faire progresser plusieurs dossiers prioritaires, notamment la reddition de comptes dans le cadre du programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ).

Programme TECQ : une aide confirmée de 800 000 \$ incluant une bonification de 200 000 \$ pour nos infrastructures.

Je tiens aussi à souligner le professionnalisme et la loyauté de nos employés municipaux pour le maintien des opérations durant la transition. Notons particulièrement l'apport de M. Joël Leboeuf, Mmes France Jourdain et Véronique Baril.

Rétablir la situation financière de la Municipalité constitue l'une de nos priorités. Les états financiers accusaient un retard de deux ans. L'administration municipale travaille actuellement en collaboration avec une firme comptable spécialisée et nous prévoyons que l'exercice financier 2024 sera complété d'ici la fin du mois de septembre prochain. Le redressement du camping municipal fait également partie de nos priorités.

Afin d'améliorer notre fonctionnement et notre équipe, nous avons également :

- embauché une adjointe administrative et greffière adjointe,
- créé un comité des ressources humaines,
- amorcé une modernisation de nos outils de communication, notamment par la mise en place d'une infolettre et la refonte du site Internet municipal.

VOIRIE ET SÉCURITÉ

Des travaux ont été réalisés sur la route 155 ainsi que sur la rue Marchand afin d'améliorer l'état de nos infrastructures.

La sécurité des Mékinacoises et Mékinacois demeure une priorité. Nous poursuivons nos démarches auprès du ministère des Transports afin d'obtenir l'installation d'un radar photo sur la route 155, une mesure visant à réduire la vitesse sur le tronçon traversant la municipalité.

LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Une municipalité dynamique en est une où les citoyens ont l'occasion de se rencontrer et de créer des liens.

Au cours des premiers mois de notre mandat, nous avons eu le plaisir d'organiser une fête de Noël pour les enfants ainsi qu'une belle soirée de la Fête nationale.

Plusieurs autres activités sont également en préparation :

- la participation aux activités entourant la Classique internationale de canots de la Mauricie.
- une navette vers le Festival Western de Saint-Tite;
- les festivités de l'Halloween;

Ces rassemblements contribuent à renforcer notre sentiment d'appartenance et à faire de Saint-Roch-de-Mékinac un milieu vivant et accueillant.

NOS PRIORITÉS POUR LES PROCHAINS MOIS

Les efforts du conseil municipal continueront de s'articuler autour de cinq grandes priorités :

- assurer une saine gestion financière et administrative;
- améliorer les services offerts à la population;
- maintenir et développer nos infrastructures;
- mieux communiquer avec les citoyens;
- soutenir les initiatives qui renforcent notre sentiment d'appartenance.

Nous sommes conscients que plusieurs de ces changements demandent du temps. Toutefois, chaque décision prise aujourd'hui vise à construire une municipalité plus forte, mieux organisée et prête à relever les défis de demain.



ENSEMBLE VERS L'AVENIR

La tortue qui figure sur les armoiries de Saint-Roch-de-Mékinac représente bien notre démarche. Elle symbolise la sagesse, la persévérance et la détermination. Elle avance peut-être lentement, mais chacun de ses pas est réfléchi et la rapproche de son objectif.

Cette philosophie guide notre travail : avancer avec prudence, poser des bases solides et construire durablement l'avenir de notre communauté.

Nous avons entendu votre souhait d'être mieux informés. La présente communication marque le début d'un dialogue plus régulier avec vous. Dans les prochaines infolettres, nous prendrons le temps de vous présenter plus en détail l'état d'avancement des différents dossiers municipaux.

Au nom de tous les membres du conseil municipal, je vous remercie de votre confiance, de votre patience et de votre engagement envers Saint-Roch-de-Mékinac. Ensemble, continuons à faire de notre municipalité un endroit dont nous pouvons être fiers.

Alain Richard

Maire de Saint-Roch-de-Mékinac

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent à 19h, à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

Les prochaines séances en 2026 auront lieu les mardis suivants :

15 septembre

13 octobre

3 novembre

8 décembre

Les citoyens sont toujours les bienvenus à ces rencontres. Votre présence, vos questions et vos idées contribuent à la vitalité démocratique de notre municipalité.

UNE ADMINISTRATION ACCESSIBLE

Le secrétariat du bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de **8 h 30 à 12 h**.



1216, rue Principale

Vous avez besoin de nous rencontrer en après-midi ? Nous sommes là. Prenez simplement rendez-vous par téléphone ou courriel.

Vous avez des questions ou besoin d'accompagnement dans vos démarches ? Communiquez avec nous, il nous fera plaisir de vous aider.



819-646-5635



info@strochdemekinac.com

Nous vous invitons également à suivre notre page Facebook (Saint-Roch-de-Mékinac-Municipalité) afin d'être bien au fait des nouvelles et des avis municipaux.



ALERTES MUNICIPALES

Pour être informé rapidement des avis et situations importantes dans la municipalité, inscrivez-vous aux alertes municipales.

Rendez-vous sur le site web strochdemekinac.com, puis cliquez sur « Alertes municipales ».

